Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 617

Artikel: Ecrire au camarade Brejnev
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1012352

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Ecrire au camarade Brejnev

Encore une «lettre ouverte»! A Mme Jeanne-Marie Perrenoud.

Madame,

Je vous prie de bien vouloir me pardonner de ne pas vous avoir répondu immédiatement. Le manque de temps... J'étais en train d'écrire d'autres lettres, notamment à Son Excellence M. Sergej Kraigher, et au camarade Brejnev, et au ministre N.A. Shchelokavu, et au directeur du camp de Mordovskaya — vous connaissez tous ces Messieurs, puisque je crois comprendre que vous aussi, vous combattez aux côtés d'*Amnesty International*.

C'est vous dire combien j'approuve tout ce que vous dites, notamment sur les violations des Droits de l'homme dans les pays de l'Est.

Seulement, je ne dirai pas que vous comprenez le contraire de ce que j'ai voulu dire: mais vous me comprenez un peu de travers tout de même — c'est très certainement que je me suis mal exprimé. Vous me faites dire que le cas d'Igor Kortschnoï «ne mérite pas plus d'indignation que celui des objecteurs de conscience chez nous».

A vrai dire, j'insinuais plutôt que le cas des objecteurs de conscience de chez nous ne mérite peut-être pas *autant* d'indignation, mais qu'à coup sûr, il mérite *aussi* quelque indignation, puisqu'il constitue lui aussi une violation (très minime, c'est vrai, comme le montre très bien, non pas le rapport de 1980, mais celui de 1975-1976 de ce même A. I. que vous citez) des Droits de l'homme.

Ne serait-ce que pour des raisons tactiques... Ecrivant au camarade Brejnev, déjà cité, nous encourons le risque de nous entendre conseiller de balayer devant notre porte!

J'insinuais aussi que l'indignation de ceux qui, par ailleurs, s'accommodent parfaitement des procès d'objecteurs en Suisse n'est pas tout à fait sincère — mais ceci, bien sûr, ne vous concerne pas.

J'ajouterai encore que la Parole recommande de se préoccuper d'abord de la poutre qui est dans notre œil, plutôt que de la paille, etc. J'irai même plus loin: peut-être faut-il commencer par la paille, si menue soit-elle, qui est dans notre œil, avant de passer à la poutre, etc. Toujours pour des raisons tactiques: je suis fort assuré que vous serez de mon avis, si j'écris que chez nous, il est possible de faire quelque chose, alors qu'en tant que Suisses, il nous est bien difficile d'infléchir le cours des choses en URSS, en Indonésie, au Chili (je prends un peu au hasard quelques-unes des lettres que j'ai écrites ces derniers temps)... Mais ce n'est pas une raison pour renoncer: vous le savez, Madame, nous obtenons parfois que...

J'ose donc espérer que vous avez écrit au camarade Brejnev en faveur d'Igor Kortschnoï. En ce qui me concerne, je n'ignore rien de tout ce que vous dites dans votre lettre, et je crois pouvoir dire qu'il en va de même de tous les lecteurs de DP — ou alors consacrons-nous aux tours de cartes!

J'ai reçu une autre lettre qui m'a fait plaisir: de M. Claude Richoz, rédacteur en chef de *La Suisse*, qui me fait savoir que depuis quelques mois, son journal a décidé de ne plus passer la publicité payée du camarade Kim Il Sung. Honneur à lui! Et même si cette décision coûte à son quotidien des milliers de francs, je suis persuadé qu'en fin de compte, elle est «payante»: j'aurai ainsi un argument de plus pour dire à mes gymnasiens qu'ils se trompent: que le «fric» n'est pas la seule chose qui compte dans notre petit monde. Merci. **J. C.**

Glanures helvétiques

Le dossier des relations bancaires Suisse-Afrique du Sud continue de s'étoffer. Le dernier numéro de «Vers un développement solidaire» édité par la Déclaration de Berne (numéro de novembre, adresse utile: c.p. 97, 1000 Lausanne 9) est largement consacré à ce sujet toujours plus crucial. Cette somme fait suite à la petite brochure publiée sur le thème «Notre argent finance l'apartheid», qu'on peut obtenir auprès du MAAS, Mouvement anti-apartheid de Suisse (Lévrier 15, 1201 Genève). Le même mouvement vient par ailleurs de diffuser sept pages résumant la correspondance échangée entre les principales banques suisses, SBS et UBS en première ligne, et leurs clients les informant de leur décision de les quitter en forme de protestation contre leurs relations avec l'Afrique du Sud (siège de la campagne: au MAAS). Plus de détails, régulièrement, dans le journal du Mouvement anti-apartheid, «Non à l'apartheid».

* * *

Dans le dernier numéro du magazine du «Tages Anzeiger» (49) quatre pages du journaliste et écrivain Hanspeter Gschwend pour relancer le débat sur le «Mouvement» à Zurich et ailleurs. Remarquable tentative de sortir des clichés et autres analyses sociologiques.

* * *

Dans une des dernières livraisons de «L'Educateur» (12 novembre 1981) une interview prémonitoire du chef du Département genevois de justice et police, le démocrate-chrétien Guy Fontanet, sur le thème «Déontologie du policier», interview assortie de la reproduction du projet de code international d'éthique policière mis au point par un groupe de travail d'experts de la police réuni sous les auspices de l'ONU début 1975. A lire absolument pour comprendre pourquoi les bavures de la police genevoise ne peuvent pas exister.

* * *

La paroisse soleuroise de Granges-Bettlach cherche deux pasteurs. Et elle vient de publier une annonce très claire: «Nous avons mille soucis en trop et il nous manque deux pasteurs» (Wir haben tausend Sorgen zuviel und zwei Pfarrer zuwenig»). Le texte se réfère bien sûr aux difficultés d'une région consacrée à l'horlogerie.